

Motion du 28 novembre 2023 de Mmes et MM. Anne Carron, Fabienne Beaud, Jean-Luc von Arx, Fabienne Aubry-Conne, Aurélien Borgeaud, Oana Cotoi, Roger Gaberell, Alain de Kalbermatten, Alain Miserez, Luc Zimmermann, Yves Herren, Christo Ivanov, Daniel Sormanni, Amar Madani, Théo Keel, Pascal Holenweg, Leyma Milena Wisard Prado et Olivier Gurtner: «Pour plus de zones d'ombre dans l'espace public, créons des îlots de fraîcheur modulables».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 15 septembre 2026)

MOTION

Exposé des motifs

La Ville de Genève connaît des périodes caniculaires toujours plus intenses et fréquentes. Ces vagues de chaleur peuvent entraîner un risque de santé avéré pour la population, raison pour laquelle un dispositif canicule piloté par le Service du médecin cantonal réunissant tous les acteurs socio-sanitaires a été mis en place il y a quelques années.

Selon l'Office fédéral de météorologie et de climatologie, le climat local des villes se distingue clairement de celui des régions moins urbanisées en raison de la densité des constructions, de la faible végétation, des émissions anthropiques, de la ventilation réduite et de la chaleur résiduelle. Les villes se réchauffent davantage le jour et se refroidissent plus lentement la nuit que les zones environnantes, car le tissu bâti est un bon accumulateur de chaleur¹.

En dépit du fait que Genève soit l'une des villes européennes comprenant le plus d'espaces verts (20% du territoire communal est constitué d'espaces de verdure) et qu'elle ait été bâtie autour du plus grand réservoir d'eau douce d'Europe occidentale, il existe de nombreux îlots de chaleur sur le territoire communal.

Pour rendre la ville plus agréable à vivre durant les canicules, il pourrait être envisageable de créer des «îlots de fraîcheur» modulaires. Des solutions de ce type existent, dont une qui a été développée en Suisse. Des chercheurs de la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg ont en effet élaboré un pavillon modulaire qui peut être monté en une journée par 5-6 personnes et un camion-grue. Il fonctionne sans raccordement électrique ni alimentation en eau, et permet d'abaisser la température de 7°C entre l'intérieur et l'extérieur du pavillon, au plus chaud de la journée. En sus de Fribourg, cette structure a aussi été mise en place à Lausanne.

Pour pallier ce problème des îlots de chaleur qui ne se limite pas à Genève, plusieurs villes proposent des brumisateurs urbains qui font office de halte-fraîcheur dans l'espace public.

A noter que la Ville de Genève, en collaboration avec le Canton (Service du médecin cantonal et Office cantonal de l'agriculture et de la nature OCAN), a mené un projet-pilote avec des oasis urbaines, destinées en priorité aux personnes âgées, dans le cadre du projet intitulé «De parc en parc». Ces oasis offrent des espaces de fraîcheur dans l'espace public pour les personnes sensibles à la chaleur. Ce mobilier est constitué d'un banc ombragé, agrémenté de végétation et d'un dispositif de brumisation.

¹ <https://www.meteosuisse.admin.ch/meteo/meteo-et-climat-de-a-a-z/canicule.html> (consulté le 30 novembre 2023)

Considérant:

- qu'il existe de nombreux îlots de chaleur en plein été dans notre ville;
- que les épisodes de canicule risquent de s'intensifier au fil des ans;
- que la prévention et la lutte contre les îlots de chaleur est un axe du Plan climat cantonal;
- que la réduction des îlots de chaleur en milieu urbain est aussi une mesure prévue dans la stratégie municipale d'urgence climatique;
- qu'une corrélation semble exister entre inégalités sociales et îlots de chaleur, à savoir que les quartiers plus populaires disposent de moins de surfaces de canopée que les quartiers au revenu moyen plus élevé, et sont dès lors davantage exposés aux îlots de chaleur;
- que des solutions modulaires existent pour créer des mesures d'ombrage visant à réduire le stress thermique;
- que la Ville de Genève, en collaboration avec le Canton, a mené un projet-pilote visant à créer des haltes de fraîcheur dans certaines rues de l'espace public mais que ce projet n'a pas été étendu à la plaine de Plainpalais,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de lui présenter un plan d'action pour adapter le mobilier urbain aux périodes de canicule;
- de lui proposer un crédit pour l'acquisition de structures modulaires de type micro-oasis urbaines, incluant des brumisateurs urbains, visant à créer des espaces de fraîcheur, qui seraient installés à des emplacements stratégiques de notre territoire communal.